

Un instrument de sauvetage qui ne sauvera pas grand-chose

UE La Commission a présenté ses innovations budgétaires pour la zone euro

- Avec 30 milliards d'euros de capacité, le nouvel instrument de stabilisation contre les chocs asymétriques ne pourra pas grand-chose.
- On est très loin du budget de la zone euro voulu par Emmanuel Macron.

La crise des dettes européennes des années 2010 a montré à quel point les États de la zone euro sont démunis, ayant perdu le contrôle de leur politique monétaire, lorsqu'ils doivent faire face à des chocs asymétriques, c'est-à-dire des décrochages brutaux entre l'offre et la demande, limités à un pays, comme cela s'est passé en Grèce, en Irlande ou en Espagne. C'est pour aider à y faire face que la Commission européenne propose, dans le cadre du prochain « cadre financier pluriannuel » (CFP) de créer un nouvel « instrument de stabilisation » dénommé EISF : « *Ce sera le premier outil de solidarité à l'intérieur de la zone euro* », s'est félicité sobrement Pierre Moscovici, le commissaire européen aux Affaires économiques et financières.

L'initiative est une réponse très éloignée à l'appel lancé dès après son élection par le président français Macron à créer un véritable budget propre de la zone euro, dont l'une des principales fonctions aurait été précisément de lui permettre de faire face à de gros chocs asymétriques. L'idée, soutenue par de nombreux économistes, a cependant toujours suscité l'opposition catégorique des pays dits budgétairement vertueux, Allemagne en tête, pour lesquels toute initiative de ce genre s'apparenterait à la mise en place d'une « union de transferts », où les pays riches paieraient pour les pays dans le besoin.

« Seigneuriage »

Dans son discours sur l'état de l'UE en septembre dernier, le président de la Commission Jean-Claude Juncker avait annoncé qu'il s'en tiendrait à la création d'une ligne budgétaire et d'un système de stabilisation dans le cadre du budget

de l'UE pour les années 2021-2027.

C'est ce que l'exécutif européen a présenté dans ses grandes lignes le 2 mai dernier, et dont il a détaillé ce jeudi le contenu en ce qui concerne les projets sur la zone euro. (Dont un Programme de soutien aux réformes » doté d'un budget de 25 milliards d'euros sur 7 ans, voir ci-contre.)

Le terme d'instrument contenu dans l'anagramme EISF n'est pas anodin : il ne s'agit pas d'un fonds comme tel doté d'un budget. Son mécanisme ? Lorsqu'un pays subira un choc asymétrique

(qui sera mesuré par une hausse soudaine de son taux de chômage, à la fois par rapport au trimestre précédent et par rapport à la moyenne européenne) il pourra faire appel à la Commission pour activer l'aide financière en question. Pour ce faire, et à la condition préalable que ce pays aura respecté les principes de gouvernance budgétaire (Pacte de stabilité, Semestre européen...), la Commission contractera un prêt sur les marchés financiers, dont elle reprêtera le montant aux mêmes conditions à l'État en difficulté. L'aide en question sera destinée à lui permettre de maintenir un certain niveau d'investissement public.

Il s'agira donc bien d'un prêt, mais avec une particularité : les intérêts seront « offerts » par l'UE, grâce à un Fonds qui sera créé à cette fin, financé par 6 % des bénéfices que les États membres récupèrent de leurs banques centrales pour l'impression des billets (le « seigneuriage »). Et quelle sera l'envergure de « l'instrument » ? 30 milliards d'euros : c'est tout la limite maximale de l'endettement que peut encourir à cette fin l'UE auprès de ses États membres.

« *Ce montant ne permettra pas de stabiliser grand-chose* », commente Grégoire Claeys, chercheur à l'Institut Bruegel, qui prend comme exemple de référence l'assistance qu'avait dû apporter l'UE à l'Irlande : 90 milliards d'euros entre 2010 et 2013 ! Par ailleurs, le modèle du nouvel instrument n'apporte strictement

rien de neuf... puisqu'il avait déjà été mis en place pour l'Irlande en 2010

avec l'EFSM : « *C'est précisément parce que la capacité d'emprunter de l'UE était trop réduite pour pouvoir faire face aux besoins, qu'elle a créé ensuite l'EFSF.* »

Cette dernière entité a ensuite été remplacée par le Mécanisme européen de stabilité (MES) : une institution capable de mobiliser 500 milliards, créée hors du système UE sur base d'un accord intergouvernemental où ce sont les États qui, en proportion de leurs participations, sont les décideurs. « *Les Français demandaient un budget de stabilisation, la Commission propose un objet qui en contient le nom, mais on en disposait déjà sous une forme insuffisante depuis 8 ans. Il faudrait plutôt*

repenser le MES, tant dans ses objectifs que dans sa gouvernance », conclut le chercheur. Il est effectivement question de transformer le MES en Fonds monétaire européen. La Commission y fait d'ailleurs allusion, comme possibilité ultérieure de renforcer les capacités de stabilisation. Mais - chanson connue - l'Allemagne et les pays alignés sur elle ne veulent pas en entendre parler actuellement, pour les raisons expliquées plus haut.

« Nous plantons une graine »

Questionné par *Le Soir* à ce sujet en conférence de presse, Pierre Moscovici n'a pas caché la « modestie » des 30 milliards : « *Mais si cette mesure peut être acceptable à la fois pour ceux qui veulent un budget de la zone euro, et j'en suis, et ceux qui ne veulent pas d'une union de transferts, nous plantons une graine, et il nous appartient de l'arroser. Si d'autres veulent ensuite l'assécher, on verra bien...* » Sur quoi Valdis Dombrovskis, vice-président (conservateur) de la Commission et incarnant le courant rigoriste, s'empressait de compléter son collègue socialiste : « *Nous ne créons aucun transfert permanent !* » La messe était dite. ■

JUREK KUCZKIEWICZ

RÉFORMES STRUCTURELLES**Une carotte
à 25 milliards**

En 2014, lorsque la plupart des États de la zone euro se débattaient dans les affres budgétaires consécutives à la crise des dettes, l'Allemagne avait proposé d'introduire un système de « cash contre les réformes », pour inciter les États à mettre en œuvre les réformes difficiles. C'est cette idée que Valdis Dombrovskis, le vice-président chargé de l'Euro vient de présenter : à savoir un budget de 25 milliards qui sera disponible pour tous les États de l'UE afin de financer des réformes structurelles. Ils pourront y faire appel en répondant à des appels annuels lancés par la Commission, laquelle évaluera les projets et attribuera les montants. Le mécanisme comprendra aussi un élément, doté de 2,16 milliards d'euros, destiné à soutenir la convergence vers l'euro des pays qui ne l'ont pas encore adopté.

J.KZ